



La sobriété comme axe de la politique énergétique de Nyon

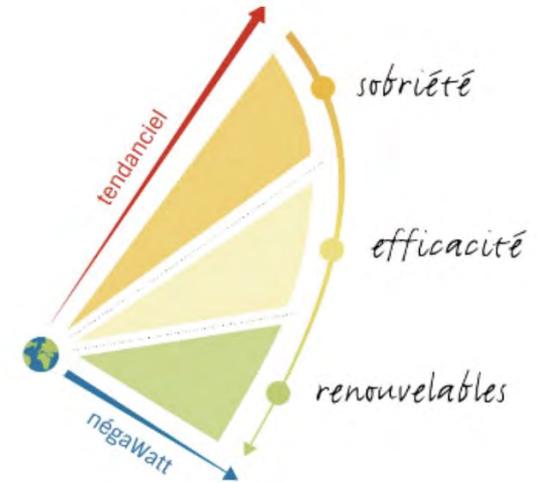
5 décembre 2023

Définition de la sobriété

IPCC-GIEC rapport de 2022:

les **politiques** de sobriété sont **un ensemble de mesures et de pratiques quotidiennes** qui permettent **d'éviter la demande d'énergie**, de matériaux, de terres et d'eau tout en assurant le **bien-être humain** pour tous dans **les limites planétaires**. La sobriété diffère de l'efficacité. La sobriété concerne les actions à long terme menées par des solutions non technologiques, qui consomment moins d'énergie en termes absolus. L'efficacité, au contraire, consiste en des améliorations technologiques marginales et continues à court terme.

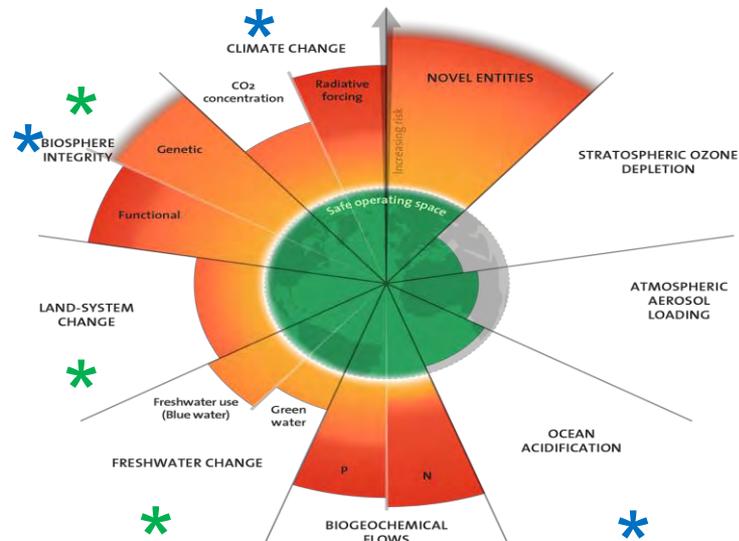
=> Nécessité de réduire la demande pour limiter le réchauffement à 1,5 °C



La démarche négawatt®

Usage des **énergie fossiles** *

Technologies **vertes** *



Différentes dimensions

- **Usage**

La bonne utilisation des équipements en vue d'en réduire la consommation: **température de chauffage**

- **Dimensionnel**

Le bon dimensionnement des équipements par rapport à leurs conditions d'usage: **la taille des véhicules, taille des logements**

- **Coopérative**

Une logique de mutualisation des équipements et de leur utilisation: **Partage des bureaux inter-entreprise, covoiturage**

- **Structurelle**

Une organisation de l'espace ou de nos activités en faveur d'une modération de notre consommation. **Services de proximités, organisation des activités économiques et des loisirs**

+ Gouvernée

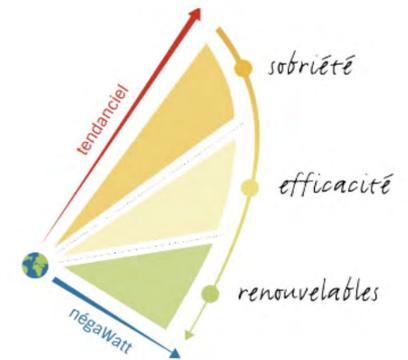
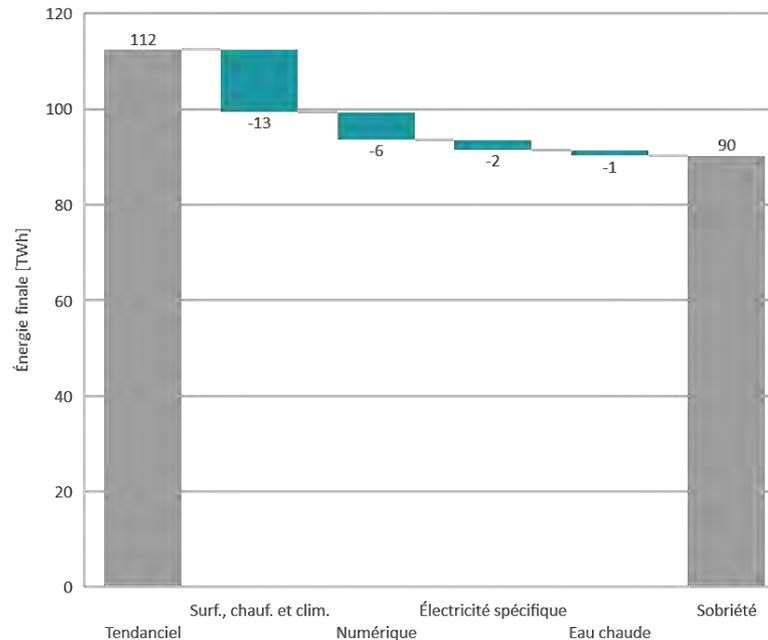
La planification et à la conduite d'un réagencement global des organisations, de sorte à concevoir des structures pour optimiser et maîtriser les ressources énergétiques, tout en cherchant à créer de la valeur.

En Suisse?

- Campagne « stop gaspillage » de la Confédération: économies d'énergie est aussi une question comportementale
- Canton de Vaud:
 - Conception cantonale de l'énergie
 - Avant-projet de la Loi vaudoise sur l'énergie



Quid des communes?



La démarche négaWatt®

Négawatt, 2023

Méthodologie

Travail en coordination de la révision de la planification énergétique territoriale

- **Étape 1**

- diagnostic: Analyse des planifications, stratégies communales et bases structurelles
- Modélisation simple de la sobriété
- Concept sommaire: 30 mesures + 10 indicateurs

- **Étape 2**

- consultation: entretiens, atelier entre experts interne à la Ville (10 pers)

- **Étape 3**

- concept finalisé + ~10 mesures interconnectées

➔ Intégré dans le plan d'action du programme Nyon-Energie

Un concept pour Nyon

Objectifs des stratégies de la Ville en cours	Domaines	Principes	Démarche
Viser une énergie climatiquement neutre	Logement mobilité biens	La bonne quantité au bon moment	Imaginaire & Gouvernance de la sobriété énergétique
Favoriser le Vivre ensemble		Partage et échange	
Favoriser la Vie locale		Organisation spatiale	

Enjeux pour le programme Nyon Energie 24-27

Enjeux	Objectifs 2030	Indicateurs
Fiabiliser les données		
1.1 Assurer un usage sobre et économe des ressources pour l'habitat	Tendance à la baisse	Surface habitable et chauffée moyenne par habitant: m² SRE/hab
1.2 Diminuer la consommation énergétique finale par habitant	-10% de la consommation énergétique finale par habitant	Consommation moyenne d'énergie par habitant, tous vecteur énergétique confondus: kWh/hab
1.3 Protéger la ressource en eau en favorisant une utilisation parcimonieuse	Tendance à la baisse	Consommation moyenne d'eau potable par habitant: I_{Eau potable}/hab

Actions à déployer 2024-2027 (à valider)

1. Activations de quartier (surface, chauffage, climatisation, électroménager (usage et partage), éclairage, mobilité partagée (vhc, trajet et stationnement, rénovation et lien prop-loc)
2. Lancer un projet pilote d'agence d'optimisation et de mutualisation (y compris colocation) de surfaces de logement pour le patrimoine communal et ev. autres grands propriétaires
3. Initier un programme de partage de surfaces de bureaux et de commerces
4. Identifier les initiatives citoyennes permettant de relayer des actions de sobriété énergétique et travailler avec le Collectif citoyen.
5. Développer un cahier des charges et formation à destination des entreprises du bâtiment pour des constructions et rénovations en faveur de la sobriété énergétique; thermostat, thermomètre, matériaux, aération, surface, mobilité, etc. avec le canton et les associations faîtières
6. Accompagner les entreprises dans le développement de stratégie de sobriété énergétique à implication graduelle; mobilité, bâtiment et surface, informatique, procédés d'élaboration, modèle d'affaire.
7. Etablir des «marches à suivre» pour l'intégration de la sobriété énergétique dans les projets communaux

+ Actions transversales

Discussion

- Questions?
- Remarques?
- Suggestions?



Merci pour votre attention !

Damien.chiffelle@nyon.ch